



# **ABBAYE LA PERSEVERANTE - MONTHERON**



# Procès-verbal - Assemblée Générale

**DU MARDI 21 mars 2018 à 20H15  
A L'AUBERGE DE MONTHERON**

Présidence : Eric Loup

Présents: Selon appel nominal

Excusés : Selon appel nominal

---

Ordre du jour :

- 1) Salutations, bienvenue, Appel nominal
  - 2) Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 5 avril 2017
  - 3) Admissions, démissions et exclusions
  - 4) Rapport de l'Abbé-président
  - 5) Rapport du responsable de la commission des tirs
  - 6) Rapport du Trésorier - situation intermédiaire
  - 7) Fixation des finances d'entrée, de passation, des bonifications et indemnités, des cotisations
  - 8) Nominations statutaires :
    - a) Conseil (élu en 2013 pour la période 2018 / 2021)
    - b) Commission de contrôle
    - c) Membres d'Honneur, honoraires et vétérans
  - 9) Organisation de la fête 2018 - Montheron le samedi 23 juin 2018
  - 10) Propositions individuelles et divers.
-



## ASSEMBLEE GENERALE – 21 mars 2018

### **Bienvenue**

A 20h27, l'Abbé-président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous.

Il salue particulièrement notre Abbé-président d'Honneur Edmond Martin et ainsi que nos membres d'Honneur: Roland Loup - André Mottaz - Gilbert Staehli

Notre Abbé-président d'Honneur René Martin ainsi que nos membres d'Honneur Roger Imhof et Jean-Pierre Ryffel sont excusés.

Il remercie les participants présents et ceux qui ont pris la peine de s'excuser.

Il remercie M. Romano Hasenauer qui s'est excusé ce soir, pour la mise à disposition de la salle du Restaurant de l'Auberge de Montheron, ainsi qu'à ses deux associés David et Rafaël.

Il remercie deux invités de la Jeunesse de Bretigny-Montheron.

Comme l'Assemblée a été régulièrement convoquée par lettre ou e-mail personnels contenant l'ordre du jour et que ce dernier ne suscite aucune remarque, il sera suivi.

### **1. Appel nominal**

L'Abbé-président passe la parole à Alexandre Staehli pour l'appel nominal.

Il excuse un certain nombre de Persévérants dont les noms ont été relevés et portés sur la liste des présences.

Résultat appel nominal : Effectif 102, dont 34 présents, 29 excusé et 39 absents.

### **2. Adoption Procès-verbal 05.04.2017**

Il passe la parole au Greffier pour la lecture du PV de la dernière AG.

Personne ne demande la parole. Néanmoins une légère modification sera faite en raison d'un mot manquant au point 10.1. Le PV 2017 est approuvé.

### **3. Admissions démissions et exclusions**

#### **a) Décès**

Heureusement, aucun décès n'est à signaler pendant cette année.



## **b) Démissions**

Pittet	Michel	6 avril 2017	Froideville
Pavillard	Rémy	17 avril 2017	Bretigny-sur-Morrens

## **c) Exclusions**

Le Conseil n'a aucune exclusion à proposer.

## **d) Admissions**

Nous n'avons malheureusement aucun candidat pour cette AG. Espérons cependant que notre effectif pourra grandir lors de la Fête 2018 et je lance encore et toujours le même appel : Que chacun fasse de la promotion pour notre société et encourage, puis convainc des connaissances, amis, voisins ou parents à rejoindre notre Abbaye.

### ***Résumé et état des effectifs***

Effectif:

<b>AG 2017</b>	<b>104</b>
Décès	0
Exclusion	0
Démissions	2
Admissions	0
<b>AG 2018</b>	<hr/> <b>102</b>



#### **4. Rapport Abbé-président**

Chers Amis Persévérants,

Pour résumer cette année de transition 2017, votre Abbé-président n'a pas de grandes activités à vous relater. Le Conseil s'est réuni pour traiter les affaires courantes et avancer dans la préparation de la Fête 2018.

C'est surtout ce sujet qui constitue le principal élément de mon message. Après analyse de la situation et des possibilités, nous avons décidé de ne faire cette année qu'un jour de Fête. Nous avons également décidé d'avancer la date de la Fête au samedi 23 juin. Ceci nous fera une journée condensée mais qui correspondra certainement mieux à l'air du temps, des occupations et priorités de la société en mutation.

Autre nouveauté, nous avons invité les Jeunesses de nos villages à s'affronter lors du tir avec en jeu un challenge de l'Abbé-président. J'espère que les Jeunesses auront à cœur de participer, filles comme garçons. Nous avons l'espoir que plusieurs représentantes du beau sexe participent ce qui nous permettra peut-être d'en couronner une.

Et que les filles saisiront l'occasion pour également être de la Fête en changeant de costume en fin de journée pour celui de demoiselle d'honneur.

Je ne suis pas encore entrain de dire que ce sont les femmes qui redonneront un élan salulaire à notre Abbaye. Mais nous devons trouver des idées et éléments qui nous permettront de perpétuer la tradition et de faire vivre la plus ancienne société de nos villages.

Notre Fête 2018 se déroulera dans le fief historique de notre Abbaye. C'est aussi le village qui compte le moins de Persévérants, donc où il y a moins de participation pour l'organisation de la réception.

D'autre part cette année, nous aurons notre Greffier responsable de la Tombola qui ne sera pas présent, c'est pourquoi j'espère pouvoir compter sur un engagement de certains d'entre vous afin de donner un coup de main pour réussir cette manifestation. Vous pouvez sans autre vous adresser à moi en cas d'intérêt.

Je termine en vous assurant que la volonté du Conseil est de persévérer dans l'organisation de nos Fêtes et les activités de notre société. Je vous remercie de soutenir cette volonté et de ne pas manquer de promouvoir notre Abbaye.

Vive La Persévérante de Montheron !

*Le rapport ne suscite aucune question.*



## **5. Rapport du responsable des Tirs**

Frédéric Staehli est absent et n'a pas de communication à transmettre, hormis celle concernant les inscriptions pour le Grand Tir des Abbayes vaudoises. Celles-ci sont à remettre au Conseil dès la fin de cette assemblée. La caisse de l'Abbaye participera aux frais.

## **6. Rapport du Trésorier**

L'Abbé-président passe la parole à Alexandre Staehli pour une présentation succincte des comptes puisque l'exercice de l'Abbaye est basé sur une période de deux ans. Le bénéfice 2017 se monte à 154.65.

## **7. Fixation des finances d'entrée, de passation, des bonifications et indemnités, des cotisations**

L'année dernière nous avons modifié les conditions financières que je vous rappelle :

- la finance d'entrée est de CHF 50.-
- celle de passation de CHF 20.-.
- pas de cotisation annuelle lors de son année d'entrée
- facturation du brassard à celui qui n'en a pas à CHF 40.-
- la cotisation est de 30.-
- la non-participation à la Fête est facturée à 30.-

Le Conseil propose de conserver le statu quo pour toutes ces prescriptions pécuniaires.

La discussion est ouverte. Elle n'est pas demandée et l'assemblée accepte à l'unanimité.

## **8. Nominations statutaires**

### **a) Conseil**

#### **Membres du Conseil**

Selon les statuts, le Conseil doit être élu pour une période de 4 ans. Comme la législature précédente se terminait au 31 décembre 2017, le Conseil élu ce soir le sera pour 4 ans, soit pour les années 2018 à 2021.

Un membre du Conseil a décidé de quitter notre organe dirigeant à la fin de cette année. Il s'agit de notre Lieutenant d'Abbé et responsable des tirs Frédéric Staehli.

Frédéric va encore s'occuper du tir en cette année de fête et nous aimerions bien que son successeur puisse l'assister afin que la transition se passe le mieux possible. Nous avons contacté une personne qui n'a pas pu répondre favorablement. Les candidats sont donc les bienvenus et sont priés de s'adresser à l'Abbé-président à l'issue de l'assemblée.



Mais peut-être un Persévérant aimerait déjà annoncer son intérêt pour ce poste de responsable des tirs ? Suite à une question, l'Abbé-président explique les divers aspects de la fonction de responsable des tirs (tirs de la fête, classement et distribution des prix, tir externe, ...)

Un nouveau membre sera élu à la prochaine AG.

Le Conseil est réélu à l'unanimité.

### **Abbé-président**

L'Abbé-président est réélu par acclamation.

### **b) Commission de contrôle**

La commission est formée de :

Gilles Bovay, François Barrat et Edmond Martin membres de la commission. Comme elle n'a pas œuvré cette année, elle est simplement confirmée dans ses fonctions et une nouvelle élection aura lieu à la prochaine assemblée générale.

### **c) Membres d'Honneur, honoraires et vétérans**

Un sociétaire atteignant 60 ans devient **vétéran**. Cette année, un membre passe ce cap ! Il s'agit de notre greffier:

VITTOZ                      Roger                      Froideville

Les membres qui ont accompli 25 ans de sociétariat accèdent au rang de membre **honoraire**. Cette année personne n'est concerné.

Enfin les **honoraires** en OR sont ceux qui ont accompli 50 ans de sociétariat ! Un seul membre actif est entré en 1963, il s'agit de

CLERC                      Gilbert                      Froideville

L'Abbé-président saisit ce point de l'ordre du jour pour féliciter nos plus anciens des anciens.

André Gilliard qui est notre doyen d'âge, né en 1925 il fêtera donc ses 93 ans en mai prochain. Il l'est aussi en sociétariat puisqu'entré en 1943.

Ses «suivants» sont pour l'âge Pierre Chevallaz, né en 1928, et pour le sociétariat Roland Loup, entré en 1947.



## **9. Fête 2018**

Proposition du Conseil : Fête sur un seul jour, samedi 23 juin

Présentation du programme :

Tirs le samedi matin : pas tout le monde à 11h svp  
Nouvelle cible pour les Jeunesses avec classement des sociétés et challenge  
En fonction du nombre de filles, couronne pour la meilleure

Dans la mesure du possible, les Persévérants sont priés de venir tirer le matin et laisser l'après-midi libre pour les tirs de jeunesse et invités.

Les sociétés de jeunesse concourront par groupe de cinq.

La partie protocolaire (couronnement des Rois, remise des distinctions) aura lieu à 17h45, suivie de la réception (résultats et prix, le tout dans les jardins de l'Auberge. Cette fin d'après-midi sera agrémentée par la fanfare.

Le banquet et la partie officielle commenceront à 19h30.

Comme il y a peu de membres attribués à Montheron, il est demandé si quelqu'un peut donner un coup de main :

- Bureau pour distribuer carnets + faire classements
- Responsable Tombola

L'Abbé-président ouvre la discussion, mais la parole n'est pas demandée. L'Abbé-président encourage tous les membres à participer à la Fête.

## **10. Propositions individuelles et divers**

Aucune proposition n'a été émise avant l'assemblée. De même aucun Persévérant ne désire s'exprimer.

L'Abbé-président présente une coupe retrouvée récemment et datant de 1898.

L'Abbé-président exprime ses remerciements à Romano Hasenauer pour les encas qui vont être déposés sur les tables. Le Trésorier aura le plaisir d'offrir la verrée qui suivra.

Après avoir souhaité une bonne soirée à chacun, l'Abbé-président lève la séance à 21h12.

L'Abbé-président

Eric Loup

Le Greffier

Roger Vittoz